

Vos références :

N° Contrat : 7441/648320/90000

N° Siret : 39491022800045

LIGUE DE KARATE DES PDL
7 PLACE DE LA POSTE
44730 ST MICHEL CHEF CHEF

Chartres, le 31 Octobre 2025

Objet : Votre contrat PREVOYANCE – Lettre avenant 2026

Madame, Monsieur,

Dans un contexte de progression de l'absentéisme et de désengagement de la Sécurité sociale, le coût des régimes de prévoyance complémentaire augmente.

Pour autant, nous avons le plaisir de vous informer que votre taux de cotisation à compter du 1er janvier 2026 ne change pas et sera identique à celui de 2025.

Nous vous invitons à transmettre, s'il y a lieu, cette information à votre expert-comptable ou à votre centre de gestion, notamment pour une mise à jour du logiciel de paie.

Il vous appartient d'informer les salariés affiliés, ainsi que vos anciens salariés bénéficiaires de la portabilité, des dispositions du présent courrier.

Votre conseiller habituel se tient à votre disposition pour vous apporter toute précision complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos salutations distinguées.

Le Directeur Général,
Pascal LOISEAU



Groupama Centre Manche

Caisse de Réassurance Mutuelle Agricole du Centre Manche

Pour nous écrire : 30 rue Paul Ligneul - CS 30014 - 72043 Le Mans Cedex 9

Siège social : 10 rue Blaise Pascal - CS 40337 - 28008 Chartres Cedex - 383 853 801 RCS Chartres - Emetteur de Certificats Mutualistes

Groupama Gan Vie - Société anonyme au capital de 1 371 100 605 euros (entièrement versé) - RCS Paris 340 427 616 - APE : 6511Z

Siège social : 8-10 rue d'Astorg, 75008 Paris. Tél. : 01 44 56 77 77

Entreprises régies par le code des assurances et soumises à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09

